



Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats

**14 Cours PASTEUR
40100 DAX**

ATTESTATION DE DÉPÔT EN CARPA DES FONDS

DESTINÉS À LA SOUSCRIPTION DU CAPITAL DES SOCIÉTÉS EN FORMATION

La CARPA du barreau de Dax domiciliée 14 Cours PASTEUR à Dax (40100) représentée par son Président en exercice, Me Cédric REMBLIERE

Atteste par la présente avoir reçu en dépôt sur son compte ouvert à la banque CIC SOCIÉTÉ BORDELAISE dont le siège social est fixé 42 Cours du Chapeau Rouge à BORDEAUX (33000) par l'intermédiaire de Me Mickaël TANASESCU.

-virement d'un montant de 2.500,00 € (deux mille cinq cents euros) effectué par Monsieur Brice FORTIN

- virement d'un montant de 2.500 € (deux mille cinq cents euros) effectué par Monsieur Sébastien LALANDE

Soit au total la somme de 5.000,00 € (cinq mille euros) qui a été imputée sur un sous-compte CARPA ouvert au nom de la SAS MCP, société en voie de constitution.

Et atteste qu'elle est en possession d'un exemplaire des statuts ou d'une liste comportant les nom, prénom et domicile des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux.

Le retrait de ces fonds ne pourra être effectué que par le (ou l'un des) représentant(s) de la société sur présentation à la CARPA du certificat du greffier du Tribunal de Commerce attestant de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

À Dax, le 03/07/2016
Pour Le Président

